
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

28 MARS > 11 AVRIL 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(11 articles)



mardi 28 mars 2023

Trois nouveaux sites de compostage partagé (317 mots)

Cette inauguration s'est faite en présence des référents de chaque quartier, de Claire Malary, cheffe de projet prévention ...

Page 6



mercredi 29 mars 2023

Le marché de producteur revient le 7 avril (189 mots)

Thierry Weyer, vice-président de la communauté de communes Moselle et Madon, délégué aux espaces naturels, agriculture et a...

Page 7



vendredi 31 mars 2023

Marché tournant de la com'com (157 mots)

Le marché tournant de la com'com s'est posé à Chaligny. Commerçants et artisans ont fait de leur mieux pour attirer les cha...

Page 8



vendredi 31 mars 2023

Les écoliers de Banvoie fabriquent du papier recyclé (270 mots)

L'écologie est à l'honneur à l'école de Banvoie. En CM2, les élèves de Sophie Locatelli, répartis en deux ateliers, apprenn...

Page 9



samedi 1^{er} avril 2023

Après-midi intergénérationnel autour du jeu à La Filoche (173 mots)

Une dizaine de personnes âgées avaient rendez-vous à La Filoche pour tester des jeux intergénérationnels prêtés par la ludo...

Page 10



lundi 3 avril 2023

Relais Le fil d'Ariane : matinée d'éveil pour les petits (111 mots)

Le rendez-vous des assistantes maternelles fait le plein. Elles étaient une trentaine à occuper la salle des fêtes où se te...

Page 11



vendredi 7 avril 2023

Un beau poisson d'avril à « l'heure des histoires » (128 mots)

Comme d'habitude, Michèle Rouillon, conteuse hors pair, a émerveillé les enfants à la bibliothèque ce samedi. Le thème de l...

Page 12



samedi 8 avril 2023

Météorites, une exposition tombée du ciel à la Filoche (317 mots)

Des panneaux pédagogiques détaillent la conquête de la Lune et de Mars et, dans trois précieuses vitrines sont blotties de ...

Page 13



samedi 8 avril 2023

Le bois, pilier du futur siège intercommunal (301 mots)

Le bâtiment est le fruit d'un projet ambitieux qui a pour objectif de regrouper l'ensemble des services de la communauté de...

Page 14



mardi 11 avril 2023

Les habitants imaginent leur ville dans 10 ans (386 mots)

Des ateliers de création publique viennent d'avoir lieu à Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent à l'invitation des deux cabi...

Page 15



samedi 8 avril 2023
17:30

Neuves-Maisons - Pont-Saint-Vincent. Petites villes de demain : après le diagnostic, place à la stratégie (295 mots)

En souscrivant au projet « Petites Villes de demain », les municipalités de Pont-Saint-Vincent et Neuves-Maisons ont eu pour ambi...

Page 16

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(10 articles)



mercredi 29 mars 2023

La planification du budget, un exercice difficile (382 mots)

« Les années passées, quand l'État nous réduisait les marges fiscales et les dotations, avec le projet de loi de finances, ...

Page 19



jeudi 30 mars 2023

Les taux d'imposition votés par les élus (127 mots)

Convoqué par Xavier Boussert, maire de la commune, le conseil municipal s'est réuni ce lundi en salle de mairie pour délibé...

Page 20



vendredi 31 mars 2023

Mine du Val de Fer : un modèle à suivre (288 mots)

Grâce au travail quotidien des bénévoles, le site est aussi devenu une référence dans les méthodes à appliquer pour la rest...

Page 21



lundi 3 avril 2023

Déambulation citoyenne quartier du Haut de Pesse (227 mots)

Sous la conduite de Véra Tinoco, conseillère déléguée à la citoyenneté, les élus, maire en tête, et les citoyens-relais ont...

Page 22



mardi 4 avril 2023

Un budget difficile à équilibrer dans un contexte inflationniste (220 mots)

(220 mots)

Au conseil municipal du 27 mars, 18 délibérations ont été votées. Après avoir examiné les opérations, les é...

Page 23



mercredi 5 avril 2023

Conseil municipal : des subventions attribuées (155 mots)

L'attribution des subventions aux associations de Viterne, était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal. ...

Page 24



jeudi 6 avril 2023

Sécurité routière : des améliorations en vue (280 mots)

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, neuf élus étaient présents, trois représentés. Le maire, Jean-Marc Dupon,...

Page 25



vendredi 7 avril 2023

Plus de 25 000 euros pour la future aire de jeux (182 mots)

Le conseil s'est réuni pour clôturer le budget 2022 qui a été voté par la majorité des conseils. Le budget primitif 2023 a ...

Page 26



mardi 4 avril 2023

Une séance de présentation de l'unité de méthanisation à Ludres aux maires (140 mots)

Les maires de Flavigny-sur-Moselle et Richardménil, accompagnés d'élus des deux communes, ont reçu deux représentants de la...

Page 27



samedi 8 avril 2023

Les élèves de maternelle et l'usage des écrans (260 mots)

Vendredi 31 mars, Geneviève Arnaud, médecin à la retraite, faisait pour la première fois, à l'école maternelle La Roseraie,...

Page 28

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



vendredi 31 mars 2023

Gestion de l'eau : désamorcer les sources de conflits (670 mots)

Les scènes de guérilla à Sainte-Soline ont marqué les esprits. En virant samedi à l'affrontement, le rassemblement contre l...

Page 30

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Trois nouveaux sites de compostage partagé

Trois nouveaux sites de compostage partagé, à La Presle - Les Prunelliers, au Haldat, et aux Cottages Beauséjour - Les Saules, viennent d'être inaugurés grâce au concours de la communauté de communes de Moselle et Madon.

Cette inauguration s'est faite en présence des référents de chaque quartier, de Claire Malary, cheffe de projet prévention des ordures ménagères (CCMM), de René Denille, 1^{er} adjoint au maire en charge de l'environnement et d'une quinzaine d'habitants.

Des habitants référents sur chaque site

Elle a été l'occasion de rappeler la bonne méthode en matière de tri à la source des biodéchets et de parler du programme de prévention des déchets porté par la CCMM afin de permettre aux habitants de réduire leur tonnage d'ordures ménagères. Les sites permettront aux habitants ne pouvant installer de composteur individuel à leur domicile de pratiquer

le compostage partagé et de valoriser ainsi leurs déchets de cuisine.

René Denille précise : « Si ces sites ont pu être installés sur la commune, c'est grâce aussi à la volonté de quelques habitants bénévoles qui se sont portés volontaires pour être référent de site. Ces personnes se sont formées aux bons gestes et viendront quotidiennement veiller au bon fonctionnement des équipements. » Pour Le Haldat, il s'agit de Patrick Breuil et Jean-Philippe Schneider ; pour La Presle - Les Prunelliers : Évelyne Seillier et Bernard Champagne ; pour les cottages Les Saules - Beauséjour : Karine Varga, Liliane Munier et Jean-Louis Mascré.

D'autres sites à l'étude

La commune, avec le soutien du groupe « Compostage partagé de Chavigny » et de la CCMM, poursuit l'implantation de sites de compostage partagé afin d'offrir aux habitants une solution pour réduire leurs déchets et les valoriser. Actuellement au nombre de quatre avec celui du site du Châtel, deux ou trois sites supplémentaires sont à l'étude. ■



Élus, référents et habitants ont inauguré le nouveau site de compostage partagé au Haldat.



Le marché de producteur revient le 7 avril

Thierry Weyer, vice-président de la communauté de communes Moselle et Madon, délégué aux espaces naturels, agriculture et alimentation a profité du conseil communautaire pour annoncer la reprise du marché de producteurs locaux. Il se tiendra les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 16 h à 20 h.

Le marché des producteurs réunit des fermiers et artisans locaux qui proposent une gamme variée de produits locaux de qualité en vente directe.

Il met à la portée des habitants des produits frais directement issus des

exploitations agricoles du territoire qui couvrent une large variété comme des légumes de saison, des fromages, des viandes, des volailles, du miel, des fruits et bien plus encore.

L'objectif de ce marché est de soutenir les producteurs locaux en leur offrant une plateforme pour vendre leurs produits directement aux consommateurs. Cela permet également aux consommateurs de découvrir la richesse de la production locale et de faire des achats plus responsables et durables.

Le prochain marché sera organisé à

Richardménil le 7 avril sur la place des Armoises. ■



Thierry Weyer, vice-président de la CCMM. Photo ER





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

Marché tournant de la com'com

Le marché tournant de la com'com s'est posé à Chaligny. Commerçants et artisans ont fait de leur mieux pour attirer les chalands, malgré le froid. L'ALPA d'Haroué, outre les produits de producteurs amis, vend ce qui fabrique sa ferme école et son chantier d'insertion : confitures, œufs, coulis de tomates, conserves de légumes et de fruits, soupes en bocaux... « Quand on a trop de production, on met en conserve pour ne rien jeter », explique la déléguée.

D'autres producteurs locaux dévoilent fromages, viandes, légumes, vin, produits du miel, nougats et autres douceurs. Cath'zéro déchets présente ses créations recyclées pour salle de bain, Maryvonne son artisanat de cuir, et l'on voit même sur un étal des bouteilles de sève de bouleau toute fraîche, c'est le moment d'en faire une cure !

Prochain marché communautaire le 7 avril à Richardménil. ■



L'ALPA d'Haroué propose les productions de sa ferme et de son chantier d'insertion, Etincel.



Les écoliers de Banvoie fabriquent du papier recyclé

L'écologie est à l'honneur à l'école de Banvoie. En CM2, les élèves de Sophie Locatelli, répartis en deux ateliers, apprennent à recycler leurs papiers avec Julie Pouget, ambassadrice du tri de la Covalom (société de collecte des ordures ménagères des com'com Moselle Madon et Colombey). Elle les a auparavant sensibilisés au tri sélectif.

Un groupe déchire de vieux cahiers, revues et autres publicités au-dessus d'un seau. C'est la matière de base qui, mouillée et mixée, donnera la fameuse pâte à papier. « C'est top parce qu'on fait du bien à la planète et, en même temps, c'est drôle », sourit

Jules, 10 ans. Dans l'autre groupe, les enfants, debout autour d'une grande table, remplissent des cadres de pâte. Ils la débarrassent au maximum de son eau avant de la retourner sur un torchon, l'aplatissent au rouleau à tarte et la laissent sécher jusqu'au lendemain. « Du coup, ce sont des machines qui font ça dans les usines ? », se renseigne un écolier.

Fiers, les jeunes savent que leur fabrication de papier a utilisé moins d'arbres, mais aussi consommé moins d'eau. Leur professeure est branchée environnement : « Nous participons aussi à l'opération "pile le printemps", lancée dans les écoles

par la Covalom. Le but est de collecter le plus de piles usées par classe. A la fin du mois, la Covalom viendra les peser. » Un challenge qui motive les écoliers et leur donne envie de se surpasser pour la planète. ■



Au groupe « fabrication de la feuille », Julie Pouget, ambassadrice du tri à la Covalom, montre comment bien répartir sa pâte sur le cadre.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – PONT-SAINT-VINCENT

Après-midi intergénérationnel autour du jeu à La Filoche

Une dizaine de personnes âgées avaient rendez-vous à La Filoche pour tester des jeux intergénérationnels prêtés par la ludothèque. L'invitation émanait du lycée La Tournelle, plus précisément de la classe de seconde ASSP1 (accompagnement soins et services à la personne) et de la MCAD (mention complémentaire aide à la personne), encadrées par leurs enseignantes, Faïza Boumedine et Christelle Schlauder.

Pour la seconde édition de ce projet

pédagogique intergénérationnel, les organisateurs ont déploré le nombre insuffisant de participants. Pour autant, les moments partagés ont été très appréciés, autour de la découverte de certains jeux et de la collation réalisée par les lycéens.

A signaler la présence, pour une animation à l'étage, de cinq résidents du foyer Cibulka et de leurs deux accompagnatrices. La ludothécaire leur a proposé de rejoindre le groupe de jeux intergénérationnels. Cet après-

midi de partage leur a permis d'essayer plusieurs jeux d'adresse et de mémoire ■



Les jeux ont réuni autour de la table Josiane, Elsa, Léa, Marguerite et Jocelyne.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

Relais Le fil d'Ariane : matinée d'éveil pour les petits

Le rendez-vous des assistantes maternelles fait le plein. Elles étaient une trentaine à occuper la salle des fêtes où se tenait la matinée d'éveil du jeudi. Les deux animatrices du relais Le fil d'Ariane, qui ont accueilli les nounous et leurs bambins, avaient programmé une matinée sportive avec quelques petits exer-

cices de gymnastique. Les nounous, qui se retrouvent entre elles régulièrement, en profitent pour se poser et prendre un temps d'échange. Le relais anime ces rencontres avec un thème différent à chaque fois pour solliciter et mettre tous les sens des petits en éveil. ■



Échange entre les nounous.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-MÉRÉVILLE

Un beau poisson d'avril à « l'heure des histoires »

Comme d'habitude, Michèle Rouillon, conteuse hors pair, a émerveillé les enfants à la bibliothèque ce samedi. Le thème de la lecture était l'espace. Pas moins de sept livres ont été contés, dont *Jean de la lune* de Tomi Ungerer.

A noter qu'Adeline Rouillon, la fille de Michèle, remplacera désormais

Sophie Schwaederlé pour la « minute » créative, qui va devenir le moment créatif. Cette fois-ci, rien à voir avec l'espace ou alors pour des poissons volants, et le moment était bien choisi pour confectionner un énorme poisson d'avril avec des grains de maïs soufflés et colorés. De quoi laisser les huit enfants encore un instant « dans la lune ». ■



Quoi de mieux qu'un poisson volant le jour du 1^{er} avril.



Météorites, une exposition tombée du ciel à la Filoche

À la Filoche, on parle cosmos depuis janvier, thème du 2^e cycle de la saison 2022-2023. Le hall d'entrée est occupé par une exposition prêtée jusqu'au 29 avril par le Centre de recherches pétrographiques et géologiques (CRPG) de Nancy-Brabois, content d'exposer dans un lieu grand public.

Des panneaux pédagogiques détaillent la conquête de la Lune et de Mars et, dans trois précieuses vitrines sont blotties de vraies météorites tombées sur les cinq continents, la surface souvent polie par leur traversée brûlante de l'atmosphère. Parmi elles, la plus ancienne météorite trouvée en France (en 1492 à Ensisheim, Haut-Rhin).

Formé par le CRPG

Kenan Remy, chargé de médiation à la Filoche, accompagne et renseigne les groupes ou les personnes avides d'informations. Formé avant l'ouverture du cycle par les spécialistes du CRPG, il explique aux néophytes la formation de la matière à partir d'hélium ou la classification des météorites suivant leur composition, soit

de pierre, soit de métal, soit d'un mélange des deux. « Elles sont un objet de recherches très poussées du CRPG car elles permettent de comprendre comment s'est fait notre univers, notre système solaire. De quoi est-il composé ? De quelles matières et en quelle quantité ? Est-ce que les prémices du vivant viennent de l'espace ? »

Des grains solaires

On découvre dans l'exposition que le CRPG, seul en France, a aussi analysé des grains solaires ramenés par la mission Génomex en 2004 et de la poussière de comète ramenée par Stardust en 2006. « Mais, » précise Kenan, « on n'a pas encore découvert d'éléments venant de l'espace qu'on ne retrouverait pas sur Terre ». ■



Kenan Remy, chargé de médiation à la Filoche, dévoile aux visiteurs les particularités des mystérieuses météorites exposées dans le hall d'accueil.

Le mardi 11 avril, projection du documentaire « Dans les yeux de Thomas Pesquet », avec l'intervention de Jessica Flahaut, géologue spécialiste de la Lune et de Mars.



Le bois, pilier du futur siège intercommunal

Mercredi, les élus de la communauté de communes de Moselle et Madon ont visité le chantier de leur futur siège de la communauté de communes, situé à Neuves-Maisons, et étaient tous impatients de découvrir les avancées des travaux.

Le bâtiment est le fruit d'un projet ambitieux qui a pour objectif de regrouper l'ensemble des services de la communauté de communes dans un seul lieu, moderne et fonctionnel.

Dès leur arrivée sur le chantier, les élus ont été frappés par l'impressionnante structure en bois qui se dressait devant eux. La visite s'est poursuivie par une présentation de l'architecte qui a expliqué les caractéristiques du bâtiment, son design. « Le choix du bois pour la structure du bâtiment a été un choix écologique et esthétique judicieux, qui confère au bâtiment une identité forte et moderne. »

Impressionnés par la rapidité des tra-

voux et par la qualité du travail effectué, les élus ont également pu constater que la structure en bois était terminée et que les équipes de construction travaillaient à présent sur la deuxième phase comprenant l'électricité, l'isolation et les revêtements.

Printemps 2024

Au cours de la visite, les élus ont également eu l'occasion de discuter avec les ouvriers qui travaillaient sur le chantier. Ces derniers ont souligné les défis rencontrés lors de la construction d'un bâtiment de cette envergure, ainsi que les mesures de sécurité mises en place pour garantir la sécurité des travailleurs et des visiteurs.

À la fin de la visite, les élus ont tous exprimé d'une seule voix leur impatience de pouvoir emménager dans leur nouveau siège dès son achèvement, qui est prévu pour le printemps 2024. ■



Les élus de Moselle et Madon ont découvert le futur siège de la com.com, où seront regroupés les services.



Les habitants imaginent leur ville dans 10 ans

Dans le cadre du projet Petites Villes de demain, des habitants de Neuves-Maisons et Pont-saint-Vincent ont donné leur version de leur commune telle qu'ils la rêvent.

Des ateliers de création publique viennent d'avoir lieu à Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent à l'invitation des deux cabinets d'études du projet Petites Villes de demain. Les participants se sont projetés dans 10 ans : ils ont construit par petits groupes la « Une » fictive de l'Est Républicain en 2033. En gros titres, les incroyables changements constatés dans ces deux communes. Les uns rêvent de Neuves-Maisons, ville modèle nouvelle, avec cantine zéro déchet, sentiers et pistes cyclables, accueil étudiant, espace de paroles, agoras jeunes, ateliers de quartiers. Ou encore, Neuves-Maisons indépendante en énergie avec microcentrale hydroélectrique, panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, récupération de fumées et chaleur de la SAM, plaques de récupération de l'énergie sur les voiries et les trottoirs. Neuves-Maisons dit non au béton, végétalisation, jardins partagés.

Fleurissement et écologie

À Pont-Saint-Vincent, on imagine une fête pour la récolte collective dans les vergers, la ville obtient sa 5e fleur et avance dans la transition écologique. Bâtiments écoresponsables et mobilités douces sont la règle. Gros titre : PSV roulera bientôt à l'hydrogène. Un Pont-Saint-Vincent où il fait bon vivre et où Philippe Claudel vient de finir de tourner la dernière scène de son dernier film.

Pour parvenir à cet état de grâce, pas d'augmentation d'impôts : des demandes de subvention à l'État. Le rêve !

Mais les participants aux ateliers sont restés peu nombreux, une quinzaine dans chaque commune. Sont-ils représentatifs des attentes majoritaires de la population ? « Un noyau se constitue, » présage Yannick Helak, maire de Pont-Saint-Vincent. « Il faut participer maintenant ».

Prochaines étapes

Les cabinets qui travaillent sur le projet PVD des deux communes vont présenter en juin une ligne stratégique avec des axes de travail. Des fiches action seront ensuite élaborées avec les municipalités et démarqueront d'ici la fin de l'année. Les citoyens qui souhaitent participer à leur construction et à leur mise en place peuvent se faire connaître auprès de Cécile Kormann, cheffe du projet PVD, à l'adresse mail suivante : pvd@neuves-maisons.fr ■



Chaque groupe de participants aux ateliers a réalisé sa Une de l'Est Républicain dix ans plus tard. Ils y ont projeté leurs rêves, pas si utopistes que cela.



Neuves-Maisons - Pont-Saint-Vincent. Petites villes de demain : après le diagnostic, place à la stratégie

En souscrivant au projet « Petites Villes de demain », les municipalités de Pont-Saint-Vincent et Neuves-Maisons ont eu pour ambition de redynamiser leurs centres bourgs. La 2^e phase se termine, celle de l'état des lieux.

Après trois mois d'interviews des habitants, des professionnels de santé, des commerçants, les enquêtrices des cabinets Urbicand et Espélia ont rendu leur diagnostic, malgré le désintérêt de la population qu'elles souhaitent associer à la démarche. Seulement 2 % à 3 % de retours au questionnaire distribué dans les boîtes aux lettres en février.

Points communs

Les deux villes présentent des points communs : circulation en augmentation, locaux commerciaux vides et sans repreneur, à cause de la proximité de Nancy et de la zone commerciale Cap Filéo. Les centres-villes manquent d'attractivité mais les voies d'eau offrent des espaces naturels de qualité. La population est vieillissante et fragilisée. De nombreux logements inadaptés ou vacants sont situés dans les rues centrales de Neuves-Maisons. À Pont-Saint-Vincent, 98 logements insalubres ou indignes ont été repérés dans le centre.

Spécificités

Des points spécifiques ressortent également. À Pont-Saint-Vincent, concentration de commerces autour du « haricot », rue Jean-Jaurès, forte proportion d'habitants (90 %) qui ne travaillent pas sur la commune. À Neuves-Maisons, il existe des zones d'emploi et le marché de l'immobilier s'accélère avec davantage de ventes ces dernières années. En revanche, la situation de carrefours et le manque d'espaces de convivialité n'invitent pas à la déambulation.

Ressources

Mais les deux communes ont des ressources : importante offre culturelle, associative et médicale, situation géographique stratégique renforcée par une facilité d'accès par voie routière, fluviale, ferrée et en bus, environnement naturel remarquable, proximité de pôles d'emplois, de services et de commerces.

Les deux cabinets s'attellent maintenant à l'élaboration d'une stratégie pour faire de ces deux bourgs des petites villes de demain où il fera bon vivre.



par L'est Républicain



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**

La planification du budget, un exercice difficile

Le budget a été voté à l'unanimité lors de la dernière réunion du conseil municipal de Neuves-Maisons. Mais la municipalité se trouve en 2023 face à une situation difficile.

« Les années passées, quand l'État nous réduisait les marges fiscales et les dotations, avec le projet de loi de finances, on savait où on allait. Cette année, il y a énormément d'aléas à cause de décisions que nous ne maîtrisons pas, notamment gouvernementales. Elles nous obligent à reconsidérer nos dépenses en cours de route » : le maire de Neuves-Maisons, Pascal Schneider, pouvait peser lors du conseil municipal.

Dans le cadre de la planification budgétaire pluriannuelle, les élus ont identifié des investissements prioritaires. Mais celles-ci peuvent être compromises par des éléments imprévus. Du coup, la mairie doit demander à ses services et à ses partenaires de diminuer leur budget de fonctionnement.

« Et cette exigence budgétaire intervient dans un moment où la population n'a plus que les collectivités lo-

cales vers qui se tourner ! » Alors, il faut réduire « sans bousiller nos missions de service public, ni le monde associatif ». Un juste équilibre à trouver, qui impliquera tout au long de l'année, mois par mois, un suivi très serré du budget.

Pas de passage en force

Pourtant, la municipalité tient bon sur quatre points pour 2023. Il n'y aura pas d'augmentation du taux des impôts locaux. L'achèvement des grands projets est en cours : éclairage public, amélioration énergétique de l'école Léon-Blum, de la salle Plumet et de l'hôtel de ville.

Il y a poursuite des études pour la redynamisation du centre-ville, dans le cadre du projet Petites villes de demain.

Enfin, la Ville confirme ses missions de service public avec le gros chantier

qui couvrira les trois dernières années du mandat : la construction d'un nouveau restaurant scolaire.

Aujourd'hui, Pascal Schneider, ses adjoints et les responsables de services ont un défi à relever : faire accepter par tous les réductions budgétaires. « Nous ne passerons pas en force, il n'y aura pas de 49-3 municipal. On va se donner les moyens de trouver un consensus. » ■



Le service de cantine scolaire est actuellement réparti sur trois sites, faute d'espace suffisant à la salle polyvalente, actuellement saturée. La construction du nouveau restaurant est la priorité de la fin du mandat. Photo ER





Les taux d'imposition votés par les élus

Convoqué par Xavier Bousset, maire de la commune, le conseil municipal s'est réuni ce lundi en salle de mairie pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant, en grande partie consacré au budget de la commune et aux finances.

? Groupement de commandes de gaz ; suivi et maintenance des installations

? Approbation du compte de gestion 2022

? Adoption du compte administratif 2022

? Affectation des résultats de l'exercice 2022

? Fixation du taux d'imposition pour 2023

? Budget primitif 2023

? Subventions aux associations

Après avoir été expliqués et débattus, tous les points de l'ordre du jour ont été adoptés.

Le maire a ensuite répondu à quelques questions diverses, avant de clore la séance. ■



Mine du Val de Fer : un modèle à suivre

Au fil des années, l'ancienne mine de fer est devenue un des sites touristiques incontournables du territoire, mais pas seulement. Une notoriété qui a dépassé les frontières, jusqu'au Luxembourg, qui a envoyé deux de ses agents sur le site néodomien pour connaître les méthodes utilisées sur le Val de Fer.

Gâce au travail quotidien des bénévoles, le site est aussi devenu une référence dans les méthodes à appliquer pour la restauration et la sécurisation de galeries.

Hervé Lestang et Pit Schmitz sont engagés auprès de l'ITM, employés par l'État Luxembourgeois, ils gèrent le service « Après mine » pour l'inspection du travail des mines du service « mine minière carrière ». Leur rôle : la gestion des mines après leur exploitation, ils étudient aussi ces sites concernant la sécurité et plus particulièrement celles qui pourraient devenir touristiques.

Améliorer les normes de sécurité

Les deux Luxembourgeois ont été accueillis par des représentants de l'APCI et, cours de la visite, ils ont été informés des protocoles de sécurité mis en place dans les galeries, ainsi que des procédures de sécurité en cas d'urgence. En plus de plusieurs démonstrations sur les méthodes employées, ils ont également eu l'occasion de discuter avec les bénévoles pour mieux comprendre les défis auxquels ils sont confrontés au quotidien.

Cette rencontre a été considérée comme un grand succès, les deux agents de sécurité du Luxembourg ayant acquis une connaissance approfondie du fonctionnement de la

mine française. Cette visite a démontré l'importance de la collaboration entre les pays pour améliorer les normes de sécurité dans les mines. Les deux parties ont convenu de poursuivre leur collaboration et de les échanges. ■



Un échange de connaissances entre l'APCI et le Luxembourg.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Déambulation citoyenne quartier du Haut de Pesse

Sous la conduite de Véra Tinoco, conseillère déléguée à la citoyenneté, les élus, maire en tête, et les citoyens-relais ont parcouru les rues du Haut de Pesse à la rencontre des habitants. Une déambulation annoncée par des flyers que le groupe de travail de la conseillère avait distribués la semaine précédente.

Des problèmes ont été évoqués, notamment l'affaissement de la chaussée rue Réveillé, mais dans l'ensemble, la vie dans le quartier semble plutôt agréable.

Dix déambulations en 2023

On est satisfait du nouvel éclairage, la vitesse excessive est devenue un souvenir grâce aux chicane mises en place. Les chenilles processionnaires, qui avaient envahi les deux grands chênes d'un espace vert, ont disparu : « On a tous mis des nichoirs pour les mésanges. Et ça a fonctionné », racontent MM. Di Grigorio et Bourdon, habitants du quartier.

Le principe de la déambulation est apprécié, même si peu de monde était de sortie ce soir-là. « Je ne voulais pas qu'on se retrouve enfermés dans une salle. Je veux qu'on aille sur site », déclare la conseillère délé-

guée. Elle prévoit dix déambulations dans l'année, réparties sur cinq quartiers, accompagnées d'actions de quartier à mettre en place avec les citoyens. ■



Les habitants du quartier ont fait part de leurs remarques aux élus et citoyens-relais du groupe de travail de Véra Tinoco (à gauche).





Un budget difficile à équilibrer dans un contexte inflationniste

Au conseil municipal du 27 mars, 18 délibérations ont été votées.

Après avoir examiné les opérations, les élus ont adopté le compte de gestion et le compte administratif 2022.

Aide aux familles

Considérant la décision d'aider financièrement les familles chaviniennes, le conseil municipal décide de participer à hauteur de 3,50 € par enfant et par jour aux différents accueils de loisirs organisés pendant les vacances scolaires.

Cantine scolaire

La commune prendra en charge la nouvelle augmentation du tarif de restauration scolaire, soit 0,30 € par repas. La somme globale sera versée à la MJC des Castors qui assure le service de la cantine.

Subventions

Parmi les 16 subventions attribuées aux différentes associations, on peut relever les plus importantes : coopérative scolaire école élémentaire 2 930 € + 1 092 € « Voile - Classe Verte », coopérative scolaire école maternelle 3 916 €, comité des œuvres sociales du personnel 5 900 €, Foyer Rural 1 500 €, Les Restaurants du Cœur 500 €, Secours po-

pulaire 500 €, association sportive 500 €, comité des fêtes 2 500 €, Ados Accro 500 €, CCAS 8 000 € (il est précisé que le nombre d'aides alimentaires est en forte augmentation).

Taxes

Les taux communaux des taxes pour 2023 ne seront pas augmentés.

Budget primitif

En fin de séance, le budget primitif de l'exercice 2023 a été voté l'unanimité comme suit : fonctionnement 1 191 970,56 € ; investissement 801 300,92 €. ■



Conseil municipal : des subventions attribuées

L'attribution des subventions aux associations de Viterne, était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal.

Subventions à l'identique par rapport à 2022 : Cœur et Entretien Physique Adapté, 100 €, Association Reg'Arts, 400 €. **Subventions différentes par rapport à 2022** : Union Familiale 360 €, (200 € en 2022), Union sportive Viterne et Madon 500 €, (400 € en 2022), La Fontaine 1 217 €, (947 € en 2022) avec les ani-

mations du 13 et 14 juillet, Amicale des pompiers de Viterne 600 €, (200 € en 2022), avec l'animation Feux de la Saint-Jean le 24 juin, Association les Amis Patrimoine Moselle Madon 900 €, (400 € en 2022), avec l'animation du dimanche de patrimoine) ; en attente de la demande des anciens pompiers de Viterne (150 €).

Après des discussions, la délibération a été votée (8 pour, 2 contre, 2 non participants (actifs dans une des associations)). ■



La fontaine est le lieu de départ de nombreuses sorties ou de rencontres à Viterne.





Sécurité routière : des améliorations en vue

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, neuf élus étaient présents, trois représentés. Le maire, Jean-Marc Dupon, a ouvert la séance par une minute de silence en hommage à Brigitte Micaëlli, décédée dernièrement. Elle participait avec assiduité aux activités de la mairie au sein de la commission des listes électorales.

Comptes approuvés. Le compte de gestion, le compte administratif et l'affectation des résultats pour 2022 sont validés à l'unanimité. Ils présentent un excédent de fonctionnement de 103 244 € et un excédent reporté de 285 018 €.

Taux d'imposition. Les taux d'imposition des taxes locales ont été vo-

tés à l'unanimité : taxe d'habitation résidence secondaire 11,18 % (identique à 2019), taxe foncière bâti 32,96 % (15,72 % commune comme en 2022 + 17,24 % Département), taxe foncière non bâti 14,53 % (identique à 2022).

Investissements prévus. Le budget primitif comprend les investissements suivants si les subventions demandées sont allouées : city stade (modernisation du petit terrain), travaux en mairie, amélioration de la sécurité de la circulation dans le village, réfection de la façade de la salle polyvalente, isolation de l'école et de la salle polyvalente, création d'une Maison d'assistantes maternelles.

Travaux en forêt. Si la subvention

est obtenue, tout le programme d'un montant de 16 700 € HT sera fait. Sinon seul le cloisonnement d'exploitation, et l'intervention en futaie irrégulière seront réalisés pour 10 940 € HT.

Bornage et échange de surface avec A. Riff, chemin de la Reine. Olivier Colnot est désigné pour la signature de l'acte administratif d'échange.

Vaux de Rumvaux, urbanisation de la zone. Le maire et deux conseillers (Dominique Gérard, Martial Klein) sont désignés pour signer l'acte authentique ou administratif pour le transfert des parcelles. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – SEXEY-AUX-FORGES

Plus de 25 000 euros pour la future aire de jeux

Le conseil s'est réuni pour clôturer le budget 2022 qui a été voté par la majorité des conseils. Le budget primitif 2023 a été dévoilé par le maire, voté à l'unanimité.

Un devis d'une somme de 27 750 euros a été retenu pour l'aire de jeu de la place de la République. Des demandes de subvention ont été faites au conseil départemental, à la CCMM.

D'autres demandes de subventions

adressées au conseil départemental et à l'État concernant le remplacement de la porte d'entrée de l'école.

Le taux d'imposition reste inchangé pour la partie de la commune. Le prêt relais pour les travaux de la rue Excoffier, rue de la Côte et rue du Bois-l'Évêque a été reconduit, voté à l'unanimité.

Le programme des travaux forestiers pour l'année 2023 a été voté à l'unanimité.

Le conseil municipal a alloué pour 2023 les subventions suivantes : association du Bélier Meulson 15 500 €, Foyer rural 600 €, association des jeunes sapeurs-pompiers 100 €, Restos du Cœur 100 €.

Un conseiller déplore les vitesses excessives route de Pont-Saint-Vincent, des contrôles pourront être demandés. ■



Une séance de présentation de l'unité de méthanisation à Ludres aux maires

Les maires de Flavigny-sur-Moselle et Richardmémil, accompagnés d'élus des deux communes, ont reçu deux représentants de la société C.V.E Sud 54, responsables du projet de l'unité de méthanisation qui doit s'installer à Ludres.

Ces intervenants ont présenté le projet Sud 54, le traitement des déchets organiques (déchets alimentaires des restaurants et cantines, restes de vé-

gétaux, de graisses alimentaires...) et leurs différentes phases de traitement de manière à récupérer la matière organique pour cette unité.

Ce sont plus de 60 communes qui sont concernées dans un périmètre de 27 kilomètres. Le matériel qui sera utilisé pour cet épandage a également été présenté. ■



Des élus de Flavigny et de Richardmémil ont rencontré les responsables du projet de l'unité de méthanisation qui doit s'installer à Ludres.



Les élèves de maternelle et l'usage des écrans

Vendredi 31 mars, Geneviève Arnaud, médecin à la retraite, faisait pour la première fois, à l'école maternelle La Roseraie, une intervention auprès des 22 petits (directrice Claire Valette) et une autre auprès des 24 moyens/grands (Élodie Schvaller professeur des écoles).

Spécialisée depuis plusieurs années dans la sensibilisation en milieu scolaire à une alimentation saine et équilibrée, il a été demandé au médecin d'intervenir pour sensibiliser les plus jeunes à l'utilisation des écrans et des conséquences d'un usage « illimité ». Les enseignantes, en cohérence avec leur projet scolaire, se sont associées à cette initiative territoriale émanant de la communauté de communes Moselle et Madon

(CCMM).

Geneviève Arnaud précise : « Il s'agit d'un problème de santé publique ; d'ailleurs, cela est inscrit dans les nouveaux carnets de santé. »

Afin de poursuivre cette expérience, les écoles maternelle et élémentaire vincipontaines réfléchissent déjà à une autre intervention où les parents seraient présents. Deux interventions sont également prévues auprès des élèves de l'école élémentaire.

Grâce à un diaporama interactif et mixte (alimentation/écrans), Geneviève Arnaud a réussi à capter l'attention des enfants de maternelle. En commençant avec la question « pour-quoi faut-il manger des fruits et des

légumes », la réponse des plus petits a été immédiate : « pour ne pas être malade ». Puis, quelques conseils de l'intervenante sur l'utilisation des écrans ont suivi ; pas d'écran en mangeant, pas d'écran avant de partir à l'école, pas d'écran dans la chambre, pas d'écran avant de dormir. ■



Les enfants ont été sensibilisés à un usage excessif des écrans.



ACTUALITÉS DIVERSES



Gestion de l'eau : désamorcer les sources de conflits

La guerre de l'eau aura-t-elle lieu en Lorraine ? Indépendamment du plan du gouvernement dévoilé ce jeudi par le chef de l'État, les acteurs de terrain sont convaincus que seul un diagnostic de la ressource permettra de l'économiser, tout en veillant à son partage entre usagers.

Les scènes de guérilla à Sainte-Soline ont marqué les esprits. En virant samedi à l'affrontement, le rassemblement contre le projet de méga-bassines aura constitué une nouvelle illustration des tensions croissantes suscitée par la raréfaction de l'eau. Face à la multiplication des sécheresses, le chef de l'État présentait jeudi dans les Hautes-Alpes un nouveau plan de gestion de la ressource. Moins impactée que d'autres territoires la Lorraine n'est toutefois pas épargnée. « On constate désormais en période estivale une baisse de 20 à 40 % des débits d'étiage des cours d'eau des Vosges » se désole Philippe Goetghebeur, chef du Service des Espaces Naturels et Agricoles à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Scénario catastrophe

Véritable château d'eau régional, le massif forme un réservoir indispensable pour irriguer la plaine. Corédactrice d'un rapport prospectif sur le sujet, la sénatrice mosellane Catherine Belrhiti met en garde sur les effets du bouleversement du climat : « Si nous ne réduisons pas notre consommation de 25 % à l'horizon 2035, les conséquences seront irréversibles, notamment pour l'agriculture : « un scénario catastrophe évoque la disparition de l'élevage dans la région ». Scénario auquel Xavier Lerond n'est pas près de se résoudre : « Contrairement à une idée reçue, la lutte contre le réchauffe-

ment passe par l'élevage. Sa disparition signifierait la fin des pâturages. Or, on sait que les surfaces en herbe contribuent à stocker le CO2 », prévient le patron de la chambre d'agriculture de la Moselle. Si pour l'heure, l'irrigation reste marginale en Lorraine, qu'en sera-t-il demain ? À moins que l'agroécologie ne prenne le pas...

Conclu il y a un an, le Varenne de l'eau vise à concilier usages agricoles et consommation des particuliers. Il s'agit de « territorialiser » les actions, en les faisant valider par les partenaires publics réunis au sein des sept comités de bassin. Le dispositif Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) prévoit de faire émerger une centaine d'initiatives d'ici 2027 à l'échelle du pays. « S'il y avait des solutions simples, je pense que tout le monde les aurait mises en place », observe Philippe Goetghebeur en refusant de confondre vitesse et précipitation.

Retour d'expérience

« Le Grand Est dispose encore un peu de temps pour établir un diagnostic. Il faut tenir compte du retour d'expérience des régions plus impactées que la nôtre. Les droits d'eau accordés dans le Sud-Ouest ont été une erreur. En reposant sur l'irrigation alimentée par des prélèvements, ils ont mené les agriculteurs dans une l'impasse. En Dordogne les rivières sont à sec, les producteurs de fraises ne

peuvent plus arroser ».

Manque de moyens

Interpellant en fin d'année Elisabeth Borne, le député de Toul Dominique Potier (PS) alertait sur le risque d'« inefficacité » et de « délitement démocratique » que provoquerait un échec de « la gestion territorialisée de l'eau ». Anticipant les affrontements de Sainte-Soline : « L'absence de cadre public et de connaissances scientifiques risque de voir proliférer partout des controverses stériles nourries par les préjugés, les compétitions territoriales et les intérêts catégoriels ». Lui-même agriculteur, l'élu meurthe-et-mosellan s'interroge sur le bon niveau du maillage géographique de la concertation : « Les agences de l'eau ont un périmètre trop étendu et les communautés de communes trop restreint » objecte-t-il, tout en saluant « le bon exercice démocratique » au sein des comités de bassin.

« La question n'est pas de faire des bassines un enjeu idéologique, même si elles n'offrent pas de solution durable, mais de se doter d'un processus efficient au niveau local et global pour arbitrer les attentes ». Problème, selon Dominique Potier : « Les moyens ne sont pas au rendez-vous. La démarche des PTGE est bonne mais ils ne sont pas armés » déplore-t-il, en exhortant au fonctionnement d'« une démocratie apaisée ». ■



Sous l'effet du réchauffement climatique, la gestion et le partage de la ressource représentent un enjeu majeur.
Photo RL /Pierre HECKLER

par Xavier Brouet

